



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

majoration pour conjoint à charge

Question écrite n° 73847

Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des retraités ayant un conjoint à charge. En effet, dans ce cas le titulaire de la pension de retraite bénéficie d'une majoration. Cependant, cette majoration, qui n'a guère été réévaluée depuis son institution, reste d'un montant très modique, sans rapport avec les charges auxquelles un couple dans cette situation doit faire face. Aussi, il lui demande de lui indiquer si elle entend prendre des mesures de revalorisation de la majoration de retraite pour conjoint à charge.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lemoine](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73847

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1208